NOVEMBRE 2026

Inédit à Bruxelles- p03
Une nouvelle station Cambio inaugurée sous l'hôtel communal

Cpas d'Etterbeek - p05
50 ans de solidarité au service de tous

Sensibilisation au bien-être animal - p07
Les chiens de l'Asbl Godog débarquent l'école

LA VIE ETTERBEEKOISE

*125

VOTRE MENSUEL OFFICIEL D'INFORMATION COMMUNALE



Hôpitaux bruxellois : l'union fait la force!

Etterbeek

VOTRE COLLÈGE EN UN COUP D'ŒIL



Vincent DE WOLF
BOURGMESTRE
02 627 23 00
vincent.dewolf@etterbeek.brussels
Académies - Administration générale & Personnel communal - Affaires internationales - Climat - Coordination des Grands projets - Développement économique et commercial - Jeunesse - Logement - Participation - Petite enfance - Police & Prévention - Propreté publique - Relations publiques & Communication - Tourisme



Arnaud VAN PRAET
PRÉSIDENT DU CPAS
02 627 21 00
arnaud.vanpraet@cpas-etterbeek.brussels



Patrick LENAERS
1ER ÉCHEVIN
02 627 23 01
patrick.lenaers@etterbeek.brussels
Officier de l'Etat civil - Population - Animations & festivités



Rachid MADRANE
2ÈME ÉCHEVIN
02 627 27 27
rachid.madrane@etterbeek.brussels
Cohésion sociale - Culture - Finances & Budget



Frank VAN BOCKSTAL
3ÈME ÉCHEVIN
02 627 23 25
frank.vanbockstal@etterbeek.brussels
Affaires néerlandophones - Aménagement du territoire & Urbanisme - Emploi & Entrepreneuriat - Informatique & E-Gouvernement - Marchés publics & Economat - Sport



Colette NJOMGANG-FONKEU
4ÈME ÉCHEVINE
02 627 23 53
colette.njomgang-fonkeu@etterbeek.brussels
Egalité des chances & Diversité - Enseignement - Lutte contre les discriminations - Solidarité internationale



Maryam MATIN FAR
5ÈME ÉCHEVINE
02 627 23 52
maryam.matinfar@etterbeek.brussels
Action sociale - Volontariat



André DU BUS
6ÈME ÉCHEVIN
02 627 27 00
andre.dubus@etterbeek.brussels
Bâtiments publics - Espace public - Mobilité & Travaux publics - Promotion de la Santé



Aziz ES
7ÈME ÉCHEVIN
02 627 27 08
aziz.es@etterbeek.brussels
Bien-être animal - Brocantes, Foires & Marchés - Cultes & Laïcité - Formation continuée - PME & Classes moyennes

LA VIE ETTERBEEKOISE
Avenue des Casernes 31/1 | 1040 Etterbeek
02 627 21 11 + info@etterbeek.brussels
Imprimé sur papier recyclé

EDITO*



Vincent De Wolf
Votre bourgmestre

L'avenir des soins de santé à Bruxelles se construit aujourd'hui

Chère Etterbeekoise, Cher Etterbeekois,

Après de longs mois de discussions, le regroupement de cinq institutions hospitalières bruxelloises (Erasme, Saint-Pierre, l'Institut Jules Bordet, l'Hôpital des Enfants Reine Fabiola et Iris Sud) au sein des Hôpitaux Universitaires de Bruxelles, prévu dès 2027, marque une nouvelle étape pour l'avenir des soins de santé dans notre Région. Un dossier dans lequel je me suis personnellement investi.

Ce n'est pas un hasard : la santé publique, tout comme l'enseignement public, compte parmi les deux raisons majeures qui m'ont poussé à faire de la politique. Cet engagement est aussi une histoire familiale. Mon papa était ouvrier, avant de devenir responsable des services techniques de l'hôpital d'Etterbeek, situé sur le site de l'actuel hôtel communal. Devenu conseiller au CPAS en 1983, j'ai été désigné par le bourgmestre Defosset, en ma qualité de juriste, pour négocier la fusion de 150 lits avec l'hôpital d'Ixelles. Cette fusion, intervenue à la fin des années 80, a marqué l'histoire hospitalière locale. L'ancienne présidente du CPAS (1983 à 2001), Suzanne Schmidt, revient d'ailleurs sur cet épisode dans l'interview que je vous invite à découvrir en page 5 de ce journal.

> " Mutualiser les moyens, partager les expertises et renforcer la recherche sont autant de leviers pour consolider notre hôpital public "

Par la suite, j'ai poursuivi cet engagement en participant à la création d'HIS (Hôpitaux Iris Sud), à travers les négociations menées avec mes collègues d'Anderlecht et de Saint-Gilles. Convaincu de l'importance d'une médecine publique de qualité et accessible à tous, j'ai veillé à défendre ces principes tout au long du processus. Celui-ci a notamment permis de garantir le maintien et l'agrandissement prévu de l'hôpital Etterbeek-Ixelles, ainsi que celui, pour quelques années encore, de la polyclinique Baron-Lambert à Etterbeek. À terme, cette dernière déménagera sur le site de l'ancien hôpital Léopold, près de la place Jourdan, où une polyclinique entièrement neuve accueillera les habitants qui pourront y bénéficier de consultations en stomatologie, radiologie, échographie, gynécologie et pédiatrie, ainsi que d'un centre de prélèvement.

Le regroupement annoncé en octobre s'inscrit dans cet esprit tout en s'intégrant à la Réforme du paysage hospitalier belge décidée en conférence interministérielle Santé publique pour la période 2026-2036. Face aux difficultés financières, aux besoins d'investissement et aux exigences croissantes de la médecine, mutualiser les moyens, partager les expertises et renforcer la recherche sont autant de leviers pour consolider notre hôpital public. Vous retrouverez les détails de ce projet en page 3 de cette édition.

Cette nouvelle étape doit permettre de continuer à faire vivre une médecine publique de grande qualité, accessible près de chez vous. Une véritable vitrine de l'hôpital public au cœur de nos quartiers ! D'ici là, le site de Baron-Lambert, qui connaît une fréquentation toujours plus importante, continuera de vous accueillir avec le sourire et le professionnalisme que nous lui connaissons si bien.

*

*** ZOOM**

Les hôpitaux bruxellois bientôt réunis sous une même enseigne

Lundi 12 octobre 2026, le conseil communal d'Etterbeek a validé le projet de regroupement des hôpitaux publics et universitaires de la capitale. Cette opération devrait permettre aux établissements concernés de bénéficier de capacités et de moyens renforcés, mais aussi d'améliorer la qualité et la continuité des soins tout en maintenant la proximité avec les patients.

À partir du 1er janvier 2027, les hôpitaux Erasme et Saint-Pierre, l'Institut Jules Bordet, l'Hôpital des Enfants Reine Fabiola et les divers sites hospitaliers du réseau Iris Sud uniront leurs forces pour former les *« Hôpitaux Universitaires de Bruxelles »*. Avec un chiffre d'affaires d'1,5 milliard d'euros et 2.500 lits, il s'agira du plus grand groupe hospitalier de la capitale, deuxième du pays après le Ziekenhuis aan de Stroom (ZAS) d'Anvers qui comptabilise 3.300 lits.

Des économies, des investissements et une mutualisation féconde

L'objectif de ce regroupement vise en priorité le (re)financement des hôpitaux publics bruxellois qui sont dans le rouge depuis plusieurs années. Le plan prévoit ainsi de réduire le déficit à environ 25,1 millions d'euros au budget 2026, à 15,2 millions en 2027 et à 3,8 millions en 2028, l'équilibre devant être atteint d'ici 2030.

Ces économies permettront de réaliser des investissements (64 millions d'euros sont prévus sur base annuelle), notamment dans du matériel technique et des équipements médicaux ainsi que dans des projets structurants comme le réaménagement des urgences et des soins intensifs de Saint-Pierre, la reconstruction de l'Hôpital des Enfants ou encore la rénovation ou reconstruction de plusieurs sites des hôpitaux Iris Sud.

Des économies d'échelle pourront également être effectuées dans plusieurs domaines (achats, ressources humaines, logistique, facturation, etc.). Enfin, la mise en commun des compétences et expertises, des plateaux techniques et des équipements de pointe devrait elle aussi s'avérer bénéfique, tant pour les patients qu'en termes de recherche et d'innovation.



L'hôpital Etterbeek-Ixelles du réseau Iris Sud sera bénéficiaire de ce regroupement.

Des tarifs accessibles et un ancrage local garantis

En ce qui concerne notre commune, l'hôpital Etterbeek-Ixelles sera maintenu et même agrandi pour devenir un point d'accès général pour les patients du bassin Sud-Est de Bruxelles. Lors des négociations, il a par ailleurs été décidé que la polyclinique Baron-Lambert resterait à Etterbeek avec un nouvel emplacement et qu'aucun supplément d'honoraires et/ou de chambres ne serait fixé – au-delà de l'évolution réglementaire et de l'index – jusqu'en 2030, sur l'ensemble des sites hospitaliers concernés par ce regroupement.

*

Autopartage : Etterbeek renforce son offre

C'est une première à Bruxelles ! Cambio installe deux nouveaux emplacements pour voitures partagées dans un parking appartenant à la commune.

La commune d'Etterbeek poursuit le développement des solutions de mobilité partagée sur son territoire. Une nouvelle station de voitures partagées (accessible 24h/24 et 7j/7) a été inaugurée le 21 octobre dernier dans le parking des Jardins de la Chasse, avec deux véhicules Cambio à disposition des habitants du quartier et des utilisateurs de ce service.

En 2025, la station Cambio Chasse affichait en effet un taux de refus de réservation de 18,5 %, ce qui signifie que près d'une demande sur cinq ne pouvait être satisfaite. Le choix du parking des Jardins de la Chasse permettra de renforcer l'offre dans ce secteur tout en proposant une solution de mobilité complémentaire. Le parking dispose également d'emplacements pour vélos accessibles aux riverains, ce qui favorise la complémentarité entre les différents modes de déplacement.

Trois nouvelles stations supplémentaires

Le développement de l'autopartage se poursuivra dans les prochains mois avec la création de trois nouvelles stations, chacune équipée de deux voitures partagées :

- Boulevard Saint-Michel, 50 ;
- Chaussée d'Etterbeek, 170 (à proximité de Belliard) ;
- Rue Commandant Ponthier, 16.

Ces stations devraient être mises en service d'ici à la fin de l'année 2026 ou, au plus tard, au début de l'année 2027. Un emplacement supplémentaire sera également ajouté à la station Thieffry. À terme, le réseau etterbeekois passera ainsi de 57 à 64 emplacements réservés aux voitures partagées, confirmant la volonté de la commune de développer une offre de mobilité diversifiée et de répondre à l'évolution des besoins de ses habitants. Cette initiative s'inscrit également dans le cadre des objectifs du Plan Climat de la commune.

Cambio
02 227 93 02
bruxelles@cambio.be
cambio.be

*

Un tarif de rotation pour la recharge électrique



Pour rappel, depuis le 1er octobre 2026, la Région de Bruxelles-Capitale a instauré un tarif de rotation pour les véhicules électriques. L'objectif ? Garantir à chaque conducteur un accès plus fluide aux bornes publiques et instaurer ainsi un *« civisme de la recharge »* : une fois la batterie pleine, libérer la place permet à un autre conducteur de recharger son véhicule.

Pour encourager le partage de l'espace public, un tarif supplémentaire de 0,06 €/min, identique sur l'ensemble du territoire régional, s'applique désormais après six heures de connexion consécutives. **Cette mesure ne concerne que la recharge en journée (de 9h à 22h), afin de ne pas pénaliser la recharge nocturne des riverains. De plus, le stationnement reste gratuit pendant toute la durée de la recharge effective.**

electrify.brussels

*



Interdiction de consommation d'alcool testée dans trois quartiers

Du 1er octobre au 30 novembre 2026, la consommation d'alcool dans l'espace public est interdite 24 h/24 dans les secteurs de la Chasse, Van Meyel et au square Forte dei Marmi. Cette mesure vise à préserver la sécurité et la qualité de vie des riverains.

Face aux plaintes et signalements reçus ces derniers mois, la commune d'Etterbeek et la zone de police Montgomery ont renforcé leur action contre les nuisances liées à la consommation d'alcool dans l'espace public.

Les constats effectués par les services de police faisaient état de rassemblements récurrents, de nuisances sonores, de déchets et de comportements pouvant entraver le passage ou rendre certains espaces moins agréables et accessibles.

Pour ramener la sérénité dans ces quartiers, le bourgmestre a décidé de prendre des ordonnances de police afin d'interdire temporairement la consommation d'alcool dans l'espace public jusqu'au 30 novembre, et ce 24h sur 24.

Trois secteurs sont concernés par cette mesure : le square Forte dei Marmi, la place Van Meyel et les trottoirs qui la bordent, ainsi que le périmètre du carrefour de la Chasse et de plusieurs rues avoisinantes.

Une mesure ciblée et temporaire

L'interdiction s'applique à toute consommation de boisson alcoolisée dans l'espace public, quelle que soit la quantité consommée. Les activités commerciales et les manifestations dûment autorisées ne sont pas concernées. Les terrasses Horeca autorisées restent également exclues de l'interdiction à la place Van Meyel et dans le secteur du carrefour de la Chasse.

Le non-respect de cette mesure peut entraîner une sanction administrative pouvant atteindre 500 euros. Les boissons alcoolisées consommées en infraction peuvent également être saisies.

Durant cette période, les services communaux et la zone de police Montgomery poursuivront leur présence et leurs interventions dans les quartiers concernés.

Au terme de la mesure, une évaluation permettra d'examiner l'évolution des nuisances et de décider s'il convient de lever, de maintenir ou d'adapter l'interdiction.

Par cette initiative exceptionnelle, la commune entend concilier la convivialité des quartiers avec le droit de chacun à un espace public calme, propre, sûr et accessible.

*

Pistes cyclables : le point sur les règles en vigueur

Vu l'essor du vélo et des autres modes de déplacement doux, un rappel des règles relatives aux pistes cyclables s'impose.



Lorsqu'une piste cyclable existe et est praticable, les usagers suivants doivent l'emprunter :

- Cyclistes (vélos classiques et vélos électriques jusqu'à 25 km/h) ;
- Utilisateurs de trottinettes électriques et d'autres engins de déplacement motorisés assimilés aux vélos ;
- Cyclomoteurs de classe A (max. 25 km/h) ;
- Cyclomoteurs de classe B (max. 45 km/h), dans certaines situations prévues par le Code de la route ;
- Speed pedelecs (vélos électriques jusqu'à 45 km/h), qui doivent emprunter la piste cyclable sur les routes où la vitesse maximale autorisée est supérieure à 50 km/h.

À noter : les voitures, camionnettes, motos et autres véhicules motorisés ne peuvent pas circuler sur les pistes cyclables. En l'absence de trottoir ou d'accotement, les piétons peuvent l'utiliser tout en laissant la priorité aux cyclistes.

Le cas spécifique du rond-point Montgomery

Piste cyclable ou bande cyclable suggérée ? Au square Montgomery, ces deux aménagements coexistent. Pourtant, ils ne confèrent pas les mêmes droits et obligations aux usagers.

- **La bande cyclable suggérée sur l'anneau du rond-point n'est pas une vraie piste cyclable**. Faisant partie de la chaussée, elle est partagée avec les véhicules motorisés. Son rôle est de guider les cyclistes et de sensibiliser les automobilistes à leur présence, sans leur accorder de priorité particulière.
- **Autour du square, la situation est différente.** Les cyclistes y disposent d'une véritable piste cyclable signalée par des panneaux D7, séparée de la chaussée et donc réservée aux usagers autorisés. À certains endroits, elle est aménagée et signalée pour être empruntée dans les deux sens. Une vigilance particulière est donc nécessaire lorsque les automobilistes doivent la traverser, les cyclistes pouvant venir de droite comme de gauche.

En résumé,

Sur l'anneau du rond-point Montgomery : cyclistes et véhicules à moteur partagent la chaussée.

Sur la piste cyclable périphérique : les cyclistes disposent d'un espace qui leur est réservé.

Zone de police Montgomery
02 788 53 43 - zpz.montgomery@police.belgium.eu - police.be/5343

*

*** ENTRETIEN**

Notre CPAS a 50 ans : regards croisés sur un demi-siècle d'action sociale

La piscine communale et la ludothèque ne sont pas les seules à fêter leurs 50 ans cette année. Une autre institution etterbeekoise d'une importance capitale pour de nombreux habitants célèbre aussi son demi-siècle : notre CPAS. Né en juillet 1976, sur les fondations de l'ancienne Commission d'Assistance Publique (CAP), il a profondément évolué au fil des décennies. Son public s'est transformé et ses missions se sont considérablement étoffées, notamment en raison des bouleversements sociaux qui confrontent de nombreux citoyens aux difficultés de la vie. À l'occasion de cet anniversaire, nous avons évoqué le chemin parcouru et les défis à venir avec Suzanne Schmidt-Madou, présidente du CPAS de 1983 à 2001, et Arnaud Van Praet, qui occupe cette fonction depuis 2019.



Suzanne Schmidt-Madou

Présidente du CPAS de 1983 à 2001



Arnaud Van Praet

Président actuel du CPAS

Madame Schmidt-Madou, vous étiez déjà conseillère à la Commission d'Assistance publique lorsque le CPAS est né en 1975. Quel souvenir en gardez-vous ?

Suzanne Schmidt-Madou : « En 1965, lorsque je suis devenue conseillère, la CAP gérait l'hôpital d'Etterbeek, avait une équipe de deux ou trois assistantes sociales et venait tout juste d'inaugurer son home Jourdan. Rien de comparable à aujourd'hui. Seuls les personnes en situation de grande précarité y venaient et l'aide qu'elles recevaient était considérée comme une faveur. La loi de juillet 1976 a tout changé ! On ne parlait plus à ce moment-là d'une faveur mais d'un droit fondamental permettant à quiconque de mener une vie conforme à la dignité humaine. »

Pourquoi avoir choisi de devenir présidente de notre CPAS en 1983 ?

S. S.-M. : « J'ai toujours été animée par l'envie d'aider les autres. M'investir activement au CPAS comme conseillère, puis comme présidente jusqu'en 2001 avait du sens pour moi. Le CPAS représente une institution extraordinaire, essentielle pour notre société. Et son efficacité peut être considérable lorsqu'elle est gérée par des responsables qui savent ce que le mot pauvreté veut dire et dont l'unique objectif est d'aider chacun à trouver sa place dans la société. »

Quels sont les grands changements que vous avez connus durant vos 18 années de présidence ?

S. S.-M. : « Il y en a eu beaucoup ! D'abord, rapidement après mon arrivée, l'Etat a reporté la charge financière des CPAS sur les communes… alors que, simultanément, les coûts augmentaient en raison du nombre croissant de bénéficiaires et de la diversification de nos services. On ne s'est plus limité, par exemple, à accorder des aides financières, on a aussi accompagné les gens en matière de logement, d'emploi ou d'aide à la jeunesse. Tous ces paramètres ont fini par nous confronter à des plans d'assainissement mais, malgré ces obstacles, on a été toujours à la hauteur de nos missions. Pour le reste, si je devais épingler un événement qui m'a particulièrement marquée, ce serait la fusion des hôpitaux d'Etterbeek et d'Ixelles, fin des années 80. Les négociations ont été dures mais ont eu des effets positifs : grâce aux efforts du bourgmestre, on a pu conserver une polyclinique et ce combat mené en commun à utilement rapproché le CPAS de l'administration communale. »

Le public qui fréquente le CPAS a-t-il, lui aussi, changé ?

S. S.-M. : « Absolument. Au début, c'étaient uniquement des gens en totale détresse qui poussaient notre porte. Puis, progressivement, nous avons accueilli d'autres profils. Même des universitaires ou des chefs d'entreprise qui, pour l'une ou l'autre raison, avaient perdu toutes leurs ressources. Malheureusement, cela peut arriver à n'importe qui. Un jour, j'ai croisé un monsieur chez mon libraire. Il m'a dit qu'il était avocat, que grâce à l'aide du CPAS, il avait réussi à retrouver une clientèle ; jusqu'à devenir… l'avocat du CPAS. Il m'a remercié. Mission accomplie. »

En tant qu'actuel président du CPAS, quel regard portez-vous sur votre fonction ?

Arnaud Van Praet : « C'est une responsabilité qui oblige à garder les pieds sur terre. Derrière chaque dossier, il y a une personne, une famille, un parcours qui ne se résume jamais à des chiffres ou à une difficulté. Mon rôle est de donner un cap, de soutenir les équipes et de veiller à ce que les moyens dont nous disposons servent au mieux les habitants. Cela demande de l'écoute, mais aussi une capacité à s'adapter aux besoins de la population et aux crises que nous traversons ensemble. Je rejoins Mme Schmidt-Madou : notre ambition doit être de permettre à chacun de trouver sa place dans la société. Avec cette conviction que l'aide prend tout son sens lorsqu'elle permet de retrouver une autonomie et des perspectives. »

Madame Schmidt parle d'une précarité face à laquelle personne n'est à l'abri : avez-vous aujourd'hui le même sentiment ?

A.V.P. : « Absolument. Une séparation, une maladie, une perte d'emploi peuvent fragiliser un équilibre que l'on croyait solide. Et lorsque le logement ou l'énergie absorbent déjà une grande partie du budget, la marge pour faire face à un accident de la vie devient très mince. La précarité touche aussi des personnes qui travaillent, des étudiants, des pensionnés ou des parents qui élèvent seuls leurs enfants. Certains hésitent longtemps avant de nous solliciter, par méconnaissance de leurs droits ou par gêne. C'est un message essentiel à faire passer : demander de l'aide n'est pas un échec personnel. Il faut pouvoir pousser notre porte avant que les difficultés ne deviennent insurmontables. »

Malgré les charges budgétaires qui ne cessent d'augmenter, le CPAS a -t-il continué à diversifier ses services ?

A.V.P. : « Oui, les missions du CPAS ne cessent d'évoluer pour répondre aux besoins de la population. L'aide financière reste essentielle, mais notre accompagnement va bien au-delà. Avec le projet MIRIAM, nous soutenons les familles monoparentales pour les aider à sortir de l'isolement, à renforcer leur autonomie et à construire leurs projets. Nous accompagnons aussi les personnes victimes de violences intrafamiliales, notamment avec la création de logements à adresse secrète pour leur permettre de se mettre à l'abri et de se reconstruire. Notre centre de jour permet, quant à lui, aux aînés de maintenir des liens sociaux, de participer à des activités et de préserver leur autonomie. Il porte d'ailleurs le nom de Suzanne Schmidt-Madou : une belle manière de prolonger son engagement au service des Etterbeekois ! Malgré les contraintes budgétaires, nous devons continuer à adapter nos réponses aux réalités vécues par les habitants. »

Quels sont selon vous les défis que notre CPAS devra relever dans les années à venir ?

A.V.P. : « Le premier défi sera de préserver un accompagnement humain de qualité alors que les besoins augmentent et que les moyens sont sous pression. Cela suppose de soutenir nos équipes et de leur permettre de consacrer du temps aux personnes. Nous devrons aussi agir davantage en amont : prévenir la perte d'un logement, éviter qu'une dette s'aggrave, accompagner un jeune avant qu'il ne décroche. Mais le défi le plus actuel est sans doute d'ouvrir des perspectives par la formation, l'emploi et la participation à la vie sociale, alors que nous accompagnons désormais les personnes exclues du chômage. Notre détermination est entière pour les soutenir dans leurs projets et les aider à retrouver une stabilité et une autonomie. Cinquante ans après sa création, le CPAS doit continuer à faire vivre cette promesse : permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. »

*

*** ACTION POLITIQUE**

Climat : des habitants **enthousiastes et des idées concrètes**



Comment donner une seconde vie aux objets, faciliter leur réemploi ou encourager les jeunes à agir pour l'environnement ? À Etterbeek, les habitants appuient l'action publique en apportant leurs idées afin de contribuer concrètement à la transition écologique. Deux initiatives illustrent cette volonté : le Conseil consultatif du Climat et un nouvel appel à projets destiné aux jeunes. Cette politique se concrétise également sous la forme d'un diagnostic énergétique des toitures et bâtiments de notre commune.



Vincent De Wolf
Bourgmestre

La transition écologique ne se décrète pas uniquement depuis les bureaux de l'administration. Elle se construit aussi dans les quartiers, grâce aux idées, aux initiatives et à l'engagement de celles et ceux qui y vivent. C'est une conviction que je défends à Etterbeek, où notre Plan d'Actions Climat prévoit 194 actions pour contribuer à réduire de 55 % les émissions directes de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Encore faut-il que les habitants puissent prendre part à cette dynamique. C'est tout le sens du Conseil consultatif du Climat, dont le premier cycle de travail s'est achevé le 14 octobre dernier.

Donner une seconde vie aux objets

Au cours de six séances, 30 Etterbeekois aux profils variés, ont réfléchi à une question concrète : comment lutter contre la surconsommation et développer le réemploi dans notre commune ?

Leur travail a abouti à six recommandations. Parmi leurs pistes prioritaires figure la création d'un lieu dédié au réemploi et aux échanges, autour du bâtiment C des Ateliers Toby. On pourrait notamment y déposer et récupérer des objets, participer à des ateliers de réparation ou d'upcycling, partager ses compétences et se rencontrer. Cette proposition s'inscrit dans la dynamique de développement d'une recyclerie sociale portée par le CPAS et dans celle du déménagement du vestiaire social de l'Espace Libellule vers ce site.

Autre idée concrète : un Repair Café mobile, qui irait à la rencontre des habitants dans différents quartiers pour leur permettre de réparer leurs objets plutôt que de les jeter. Les participants souhaitent également faciliter le transport des encombrants destinés au réemploi, notamment pour les personnes qui ne disposent pas d'une voiture.

Trois autres recommandations complètent ces propositions : mieux coordonner les acteurs locaux du recyclage et de la seconde main, valoriser le réemploi auprès des commerçants partenaires des chèques locaux *« Broebel »* et mobiliser les enfants et les écoles autour de collectes et de redistributions d'objets liés à l'enfance.

Nous nous sommes engagés à examiner chaque recommandation et à y apporter une réponse motivée. Consulter les habitants n'a de sens que si leur travail est pris en considération et reçoit une suite claire. En ma qualité de responsable de la participation citoyenne, je tiens vraiment à remercier l'investissement de l'ensemble des fonctionnaires qui, avec les habitants tirés au sort ont travaillé avec enthousiasme dans le cadre de ce projet qui est un premier aboutissement de la restauration des conseils consultatifs. Et en ma qualité de coordinateur du plan climat, je ferais mon maximum pour qu'on puisse donner vie à ces projets.

La jeunesse aussi a son rôle à jouer

Cette volonté de donner aux citoyens les moyens d'agir se prolonge avec le lancement de l'appel à projets *« Initiatives Climat Jeunesse »*.

Du 2 au 29 novembre 2026, les jeunes de 12 à 24 ans encadrés par des organismes de jeunesse ancrés à Etterbeek pourront soumettre des projets en lien avec notre Plan Climat.

Les initiatives retenues pourront bénéficier d'un soutien financier jusqu'à 6.000 euros et devront être mises en œuvre sur le territoire communal entre décembre 2026 et la mi-octobre 2027. Toutes les modalités de cet appel sont disponibles sur le site web de la commune.

Réduire le gaspillage, favoriser le réemploi ou imaginer de nouvelles façons de rendre nos quartiers plus durables : les possibilités sont nombreuses.

L'essentiel est de permettre aux jeunes de passer de leurs préoccupations à des initiatives concrètes, avec un soutien adapté.

*

La thermographie aérienne au service du diagnostic énergétique



Reporté pour des raisons techniques en début d'année, le survol d'Etterbeek aura bien lieu entre novembre 2026 et fin mars 2027. Il sera réalisé de nuit, en une seule session, lorsque toutes les conditions météorologiques seront favorables. Le survol permettra de dresser un diagnostic énergétique des déperditions de chaleur des toitures des bâtiments privés et publics de notre commune. Afin d'assurer la pertinence et la fiabilité des mesures réalisées, les habitants sont invités à ne pas modifier leurs habitudes de chauffage durant cette période. Les résultats seront ensuite communiqués à la population via le site web de la commune, ainsi que lors d'une réunion d'information prévue à l'automne 2027. Cette mission est réalisée par le *« Laboratoire national de métrologie et d'essais »* (LNE) dans le cadre du Plan Climat de la commune, en collaboration avec la Ville de Bruxelles et la commune de Woluwe-Saint-Lambert. Nous tenons à préciser que la commune d'Etterbeek reste entièrement propriétaire des données thermographiques collectées et qu'aucune entreprise ou artisan n'est mandaté pour démarcher la population sur d'éventuels travaux à réaliser en relation avec les résultats de cette thermographie.

*Si vous ne souhaitez pas que les données relatives à votre immeuble apparaissent en ligne, veuillez envoyer un mail à l'adresse climat-klimaat@etterbeek.brussels avant le 15 décembre 2026. Après cette date, vous pourrez toujours demander que les données relatives à votre immeuble soient floutées, en nous contactant par e-mail ou par téléphone.

Plan d'Action Climat
02 627 27 19 - climat-klimaat@etterbeek.brussels

*

*** ACTION POLITIQUE**

Des ateliers de sensibilisation au bien-être animal dans les écoles

Faire découvrir les spécificités du chien aux enfants, leur permettre de mieux appréhender ses principaux comportements ainsi que ses besoins particuliers en milieu urbain, tel était l'objectif de ce projet développé avec le soutien de Bruxelles Environnement, dans le cadre du label « Commune Amie des Animaux » décerné chaque année à Etterbeek depuis 2018.



Aziz Es
Échevin du Bien-être animal



Durant le mois de septembre, les élèves de 10 classes de 6ème primaire d'établissements scolaires communaux (Le Paradis des Enfants, La Farandole et La Colombe de la Paix) ont pu bénéficier de ces ateliers proposés à l'initiative du service du Bien-être animal et animés par des membres de l'asbl Godog. D'une durée d'environ 1h30, ces séances étaient spécialement conçues afin de correspondre à ce public âgé de 10 à 12 ans et donc suffisamment éveillé et mature pour pouvoir y participer de manière assidue.

Afin d'offrir à cette activité un caractère interactif sortant du cadre scolaire habituel, deux chiens habitués à ce type de prestation – un Labrador et un Teckel respectivement prénommés Nala et Gepetto – étaient chaque fois présents pour servir d'exemples et permettre aux enfants de mettre en pratique ce qu'ils avaient appris. Comment approcher un chien et le caresser ? Comment le nourrir ? Comment réagir lorsqu'il saute ou se montre agressif ? Quelle réaction adopter en cas de bagarre entre chiens afin de préserver son animal tout en évitant de se mettre en danger ? Toutes ces questions et bien d'autres encore ont pu être abordées lors de ces ateliers organisés dans une ambiance chaleureuse et bienveillante et chaque fois clôturés par une grande séance de caresses qui a visiblement réjoui tout le monde.

Signalons encore que parallèlement à ces enseignements pratiques, les élèves ont également été sensibilisés aux devoirs inhérents à l'adoption d'un animal de compagnie, qu'il s'agisse ou non d'un chien : respect de la législation et des obligations incombant aux propriétaires, règles spécifiques liées à la sécurité et à la propreté publique, etc. L'objectif, à terme, étant de susciter une cohabitation plus harmonieuse entre humains et animaux en ville, ces enfants pouvant par la suite également transmettre leur apprentissage à leur entourage.

Compte tenu de l'engouement des enfants et des résultats positifs obtenus dans le cadre de ce projet, nous espérons pouvoir reconduire celui-ci en 2027. Ceci afin de permettre à de nombreux autres élèves d'en profiter, au sein de nos écoles communales bien sûr mais aussi en dehors de ce réseau si cela s'avère possible.

Des aides disponibles pour les propriétaires d'animaux domestiques

Afin de soutenir financièrement les citoyens engagés en faveur du bien-être animal et pour les encourager dans leurs démarches, la commune a mis au point différentes primes dont voici un bref aperçu :

- **Identification, stérilisation et vaccination des chats domestiques**
  Montants attribués : 40 € (stérilisation) – 30 € (identification) – 20 € (vaccination)
  > *Deux primes par an maximum pour chaque ménage etterbeekois*
  > *La demande doit être introduite maximum 3 mois après la date de l'intervention médicale.*
- **Adoption d'un animal de compagnie dans un refuge agréé**
  Montants attribués : 60 % des frais d'adoption avec un plafond fixé à 200 € par animal
  > *Une prime par an maximum pour chaque ménage etterbeekois*
  > *La prime peut être sollicitée pour une adoption effectuée entre le 1 janvier 2026 et le 31 décembre 2027.*
- **Suivi d'une formation d'éducation canine**
  Montants attribués : 50 % des frais engendrés avec un plafond fixé à 100 €
  > *Une prime par an possible pour chaque ménage etterbeekois*
  > La demande de prime doit être introduite dans les 6 mois suivant le paiement de la cotisation, de l'inscription ou de la consultation.

Précisons également qu'une fois par an et en fonction de son budget, la commune peut allouer un subside d'un montant de 2.000 € maximum à une association active dans le bien-être animal à Etterbeek, que ce soit pour un projet particulier ou pour soutenir son fonctionnement.

Service du Bien-être animal
02 627 23 65 – beanimal@etterbeek.brussels

*

Animaux perdus ou trouvés ? Utilisez l'application « Animal Search » !

Depuis 2022, Etterbeek collabore avec l'asbl Animal (Re)Search qui a développé une application gratuite pour smartphones permettant de signaler, au moyen d'un système de géolocalisation, tout animal égaré, blessé ou décédé aperçu sur la voie publique.

Cette plateforme de centralisation permet à ses utilisateurs d'échanger rapidement des informations entre eux et de contacter les services d'aide (associations, etc.) situés à proximité du lieu où l'animal concerné a été localisé.

N'hésitez donc pas à télécharger cette application très utile en cas de disparition soudaine de votre fidèle compagnon ou de rencontre avec un animal errant !

Animal (Re)Search
0497 11 40 45 – info@animal-search.be – animal-search.bes

*** ACTION POLITIQUE**

Des mauvaise herbes… vraiment mauvaises ?

Une récente balade nature autour de l'actuelle maison communale a attiré notre curiosité sur une série d'éléments à première vue totalement anodins mais qui deviennent particulièrement intéressants à l'aune des commentaires du guide nature du jour, Guy Trompet.



Dans le parc du Delhaize Saint-Antoine, la végétation reprend peu à peu ses droits.



André du Bus
Échevin de l'Espace public et de la Promotion de la santé

Premier élément observé en bordure de l'esplanade de la maison communale : la souche d'un arbre récemment abattu pour des raisons de maladie et de sécurité. Cette souche se voit colonisée par un champignon polypore se nourrissant du bois. La partie visible du champignon est l'organe reproducteur, constitué ici de tubes et non de lamelles. Le mycélium, quant à lui, se loge dans le bois et assure la décomposition lente et saine de la souche. Ces champignons sont donc particulièrement utiles.

Guy attire ensuite notre attention sur un Érable de Freeman situé à l'entrée de l'impasse Jacqueline Harpman. Issu d'une hybridation entre l'Érable rouge et l'Érable argenté, cet arbre offre un feu d'artifices de couleurs hors du commun en plein automne.

La balade se poursuit vers le Jardin du Delhaize Saint-Antoine par l'observation des *« mauvaises herbes »* qui garnissent les fosses d'arbres, en vrai des adventices qui prolifèrent depuis l'interdiction des pesticides. Cette végétation favorise le retour des insectes, nourriture de base des oiseaux tels que les moineaux dont la disparition se voit enfin enrayée. Guy nous rappelle que seul 1% des insectes pose problème (moustiques, pyrales du buis, doryphores…) alors que 99% sont inoffensifs et participent à la revitalisation de la biodiversité, notamment via la pollinisation des fleurs.

Le Jardin du Delhaize abrite également de nombreuses plantes comestibles dont le Rumex acetosa (ou oseille) qui représentait une nourriture de base pour nos ancêtres du Moyen-Âge jusqu'au début du XX^{ème} sciècle. À noter que si les espèces comestibles sont nombreuses (menthe, mouron des oiseaux, achillée millefeuille…), il est vivement déconseillé de manger tout ce qui est à une hauteur inférieure de 50 cm du sol (risque de contamination via les déjections de renards).

Les étonnantes propriétés du pigeon ramier

La présence d'un pigeon ramier inspire ensuite notre guide nature qui évoque les performances exceptionnelles de cet animal. Particulièrement rapide afin d'échapper à son principal prédateur le faucon (bien





présent dans le clocher de l'église Saint-Antoine), le pigeon peut parcourir plus de 1.000 km pour rentrer au colombier et se voit doté d'une véritable *« boussole d'orientation »*. Il est ainsi capable de ressentir les variations du champ magnétique terrestre grâce aux particules de fer dans son foie. De plus son acuité visuelle exceptionnelle est utilisée dans le repérage des tumeurs en imagerie médicale, avec une fiabilité proche des 99% !

La plantation d'un Paulownia en bordure du Jardin rappelle que cet arbre à la croissance rapide permet de répondre aux besoins d'ombrage. Il compense aussi l'interdiction des espèces protégées par la *« convention CITES »* en offrant un bois de qualité pour la fabrication d'instruments de musique.

Le Gingko, symbole d'espoir

Un mot également sur le bouleau qui peuple de nombreux espaces verts dont le Jardin Jean-Félix Hap pour rappeler que le terme *« Bérézina »* signifie « rivière bordée de bouleaux » et renvoie à la débâcle de la campagne de Russie par Napoléon le long, entre autres, de cette rivière. À propos du parc Hap, Guy évoque la présence d'un Gingko qui est le symbole de l'espoir et de la résilience après les situations désespérées. Seul arbre à avoir résisté à la bombe atomique de Hiroshima, il a été planté à proximité de la stèle mémorielle des victimes des attentats de mars 2016, à l'entrée précisément du parc Hap. Autre espèce présente dans ce parc, l'If, dont sont extraits le taxol et le taxotère qui permettent de lutter contre certains cancers et dont les propriétés mécaniques (arc en if ou longbow) ont permis aux archers anglais de maintenir la dragée haute aux français lors de la guerre de Cent Ans.

Ceci n'est qu'un bref résumé d'une balade qui a mis en lumière l'importance de cette nature qui nous est si proche, tant dans la préservation de la biodiversité que dans son apport nutritionnel et de santé, tout en faisant référence à l'Histoire. Comme le rappelle Guy Trompet, être proche de la nature est fondamentalement bon pour notre santé. Ce n'est pas pour rien que l'on voit aujourd'hui se multiplier les ordonnances prescrivant des balades en forêt !

*

* ACTU

Moisson de médailles pour le **Red Force** à la Coupe du monde !

Du 28 septembre au 4 octobre 2026, six pratiquants de ce club de taekwondo implanté à Etterbeek ont participé aux championnats mondiaux de cette discipline qui se tenaient à Benidorm, en Espagne. Une compétition qu'ils ont abordée avec énormément de courage et de détermination, et dont ils sont revenus avec un impressionnant palmarès.

Accompagnés par leur professeur et coach Costel Grigoras, Chloé, Moussa, Sona, Imad, Adelina et Irina ont représenté les couleurs de notre commune et de la Belgique lors de cette rencontre internationale où plus de 5.600 participants issus de 57 pays différents étaient inscrits.

Âgée de 15 à 39 ans, cette délégation illustrait tout particulièrement la diversité de la pratique du taekwondo au sein du Red Force. Au-delà des résultats obtenus – nos athlètes ont rapporté pas moins de 7 médailles au total ! –, cette aventure a aussi permis de mettre en avant certaines valeurs qui occupent une place importante dans la pratique de ce sport comme la discipline, la persévérance, le respect, la maîtrise et le dépassement de soi.

Sans plus attendre, voici donc le palmarès imposant remporté par les membres du Red Force lors de cette Coupe du monde. Encore un grand bravo à elles et eux pour leurs efforts et pour leurs performances !

Adelina Ciobanu (38 ans)

Tul (formes) :
médaille d'or

Techniques spéciales (saut en hauteur) :
médaille d'argent

Sparring (combat) :
médaille de bronze

Moussa Traore (34 ans)

Sparring (combat) :
médaille d'argent



Irina Hauser (39 ans)

Tul (formes) :
médaille de bronze

Imad El Ammari (37 ans)

Sparring (combat) :
médaille de bronze

Sona Say (35 ans)

Sparring (combat) :
médaille de bronze

Red Force
contact@redforce.be
redforce.be

*

Ode à la **biodiversité en déclin**

Du 12 novembre au 3 décembre, l'Espace Entrée Libre situé au rez-de-chaussée de l'hôtel communal accueillera l'exposition *« Archief van mogelijk verlies »*, directement inspirée du livre éponyme de l'écrivaine et journaliste Tine Hens.



Dans cet ouvrage publié en 2025 et qui a depuis remporté le Natuurboeken prijs 2026, Tine Hens éclaire de façon subtile et sensible la façon dont notre environnement naturel est en train de se dégrader. De ce constat empreint de tristesse et de mélancolie, mais aussi d'espoir et d'amour pour les merveilles qui nous entourent, est aussi née une exposition soutenant visuellement son message via une scénographie faisant intervenir des souches d'arbres victimes du changement climatique. L'installation présente aussi des gravures sur bois de l'artiste Jan De Kinder et qui ouvrent chacun des chapitres du livre, ainsi qu'une composition musicale originale d'Ellen Jacobs où se mêlent les sons produits par certains animaux et phénomènes naturels.

Pour Etterbeek, un volet supplémentaire a été ajouté à l'exposition. Réalisé en partenariat avec le Musée des sciences naturelles, il évoque l'histoire des plantes et des animaux qui vivaient autrefois à Bruxelles. L'artiste Lola Daels apportera quant à elle sa contribution à l'installation avec une sculpture inspirée par les *« pierres de la faim »* (pierres gravées situées dans le lit de certains cours d'eau et qui ne sont visibles que lorsque leur niveau est très bas).

Des activités organisées en parallèle

Le 17 novembre, à 18h30, aura lieu le vernissage officiel de l'exposition en présence de Tine Hens qui proposera, pour l'occasion, une présentation publique de son livre suivie d'une visite guidée de l'installation. Des exemplaires de son ouvrage – qu'il sera possible de faire dédicacer – seront mis en vente lors de cette soirée musicalement agrémentée par la chanteuse Birsen Uçar. Le 24 novembre, le collectif Anaïs Berck donnera à 19h30 une conférence autour de son livre *« Reports from the Forest »* à la bibliothèque néerlandophone. Suivra ensuite une autre visite guidée de l'exposition ouverte à tout public intéressé (le 30/11 de 14h à 14h45 – sous réserve d'inscription). Le 25 novembre, de 20h à 22h, le GC De Maalbeek proposera quant à lui une immersion au cœur de la forêt amazonienne dans le cadre de l'événement DocNight lors duquel le documentaire *« Holding up the Sky »* sera projeté en présence de son réalisateur, Pieter Van Eecke. Enfin, le 2 décembre, un atelier autour de l'exposition sera organisé à l'intention des enfants (dès 10 ans).

Service des Affaires néerlandophones
02 627 23 05 – cultuur@etterbeek.brussels

Du 12 novembre au 3 décembre 2026

(vernissage le 17/11 dès 18h30)
Du lundi au vendredi, de 8h à 16h
Espace Entrée Libre
(hall d'accueil de l'hôtel communal)
Avenue des Casernes 31/1

*

La Farandole fête ses 125 ans : à vos archives !

À l'occasion du 125ème anniversaire de l'établissement, l'équipe pédagogique lance un appel à tous ses anciens élèves, enseignants, membres du personnel ou proches de l'école.

Saviez-vous qu'à sa création, La Farandole portait le nom d'*« école n° 1 »* ? Pour célébrer comme il se doit cet anniversaire et préparer une grande journée de retrouvailles et de festivités, l'équipe souhaite faire revivre l'histoire de l'établissement et invite chacun à partager ses souvenirs et ses archives :

- **Photographies d'époque** (photos de classe, fêtes d'école, bâtiments...).
- **Documents d'archives et objets du quotidien scolaire** (anciens cahiers, bulletins, matériel...).
- **Témoignages et anecdotes.**

Vous possédez de tels trésors et vous souhaitez les partager ? N'hésitez pas à les transmettre jusqu'au 31 décembre 2026 :

- Par e-mail : secretariat@farandole-marronniers.be
- Par dépôt à l'école de 7h30 à 15h30 en période scolaire.

Les documents et objets confiés vous seront ensuite soigneusement restitués.

Save the date !

Rendez-vous pour célébrer cet anniversaire exceptionnel lors de la grande fête organisée à l'occassion des 125 ans de l'école.

Samedi 5 juin 2027
École La Farandole
Chaussée Saint-Pierre 193

*

Bal de la commune : **une soirée magique !**









Vous étiez près de 800 à avoir répondu à notre invitation ce samedi 3 octobre au Centre des Sports. Merci au service de l'Animation pour l'organisation de cette très belle édition et à tous les agents communaux mobilisés pour vous faire passer la plus belle des soirées. Saluons une nouvelle fois la magnifique prestation du groupe Mister Cover qui a mis le feu à la piste de danse pour terminer par l'incontournable salsa du démon ! Rendez-vous en 2028 pour la prochaine édition.

*

Longue vie à nos bébés !





Samedi 3 octobre, les plus jeunes habitants de la commune ont été mis à l'honneur et gâtés lors de la désormais traditionnelle Fête des bébés qui célébrait cette année sa 10ème édition. Organisé en vue de féliciter les parents etterbeekois d'enfants nés en 2025 et de leur présenter l'ensemble des services et opportunités dont ils peuvent bénéficier dans ce domaine, cet événement s'est une fois de plus déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Parmi les animations au programme, figuraient notamment un espace psychomotricité, un clown sculpteur de ballons, une nutritionniste spécialisée dans les questions liées à l'alimentation des bébés ou encore un photographe pour réaliser le portrait des enfants et des familles. Chaque participant est en outre reparti avec un petit cadeau en guise de souvenir de cette journée.

*

Succès au rendez-vous pour le **7ème Parcours d'Artistes d'Etterbeek**





Entre le 9 et le 11 octobre, vous avez eu la chance de découvrir l'univers de centaines d'artistes locaux. Une belle édition rythmée par quelques nouveautés comme la présence renforcée des arts vivants avec du théâtre, des concerts, des performances mais aussi l'occasion de découvrir la culture coréenne au Woo Kim studio. Pour la première fois, le service de la Culture collaborait avec le service Contact Plus afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de profiter pleinement de l'évènement grâce à un système de navette. Plus que jamais, le Parcours d'Artistes a donné la possibilité aux habitants et aux habitantes d'échanger et de se rencontrer dans des lieux parfois insolites en mettant en lumière les nombreux talents de notre commune.

Le volontariat à l'honneur le 1er décembre

À l'occasion de la Journée internationale des volontaires (05/12), le service Contact Plus en charge de la gestion de cette matière sur le territoire d'Etterbeek organise une soirée festive pour célébrer les nombreux citoyens ayant choisi de consacrer un peu de temps aux autres.



Lors de cet événement convivial, les bénévoles et les personnes intéressées d'en apprendre plus sur la pratique du volontariat pourront se rencontrer et échanger autour d'un buffet, d'un bar et de stands d'information. Outre le remerciement des citoyens déjà engagés au quotidien, cette soirée sera l'occasion de mettre en avant les opérateurs impliqués dans le volontariat au niveau local et de rappeler qu'Etterbeek jouit depuis 2024 du label « Commune Volontaire » décerné par la Plateforme francophone du Volontariat.

Comment devenir volontaire ?

Donner un peu de son temps pour les autres, faire de belles rencontres, partager mais aussi se découvrir soi-même… Le volontariat, c'est un peu tout ça à la fois. Il peut se pratiquer de façon individuelle ou collective, en français ou en néerlandais et dans toute une série de domaines : accompagnement de personnes âgées et/ou handicapées, soutien scolaire, etc.

Si vous souhaitez vous aussi tenter l'aventure – la seule condition est d'avoir minimum 16 ans –, vous pouvez faire appel à Contact Plus qui pourra vous proposer des missions bénévoles dans le cadre de ses projets ou auprès de partenaires en recherche de volontaires. Des missions sont également proposées sur la Plateforme francophone du Volontariat.

Enfin, précisons que les associations en recherche d'un coup de pouce pour mener à bien leurs activités peuvent elles aussi s'adresser à Contact Plus pour les aider à trouver la perle rare.

Service Contact Plus
02 627 27 37
volontariat@etterbeek.brussels

Plateforme francophone du Volontariat
02 512 01 12
info@levolontariat.be
levolontariat.be

Mardi 1er décembre 2026
17h30 à 20h
Hôtel communal (hall d'accueil)
Avenue des Casernes 31/1

*

Opinions

LB LISTE DU BOURGMESTRE Vincent De Wolf

Donner aux jeunes les moyens d'agir



Cyril Savéant
Conseiller communal

En tant que plus jeune conseiller communal d'Etterbeek et encore étudiant moi-même, je suis particulièrement sensible à la place que notre commune accorde à la jeunesse. Depuis des années déjà, j'ai pu observer que les jeunes ne sont pas seulement ceux pour lesquels on imagine l'avenir. Ils peuvent aussi participer à sa construction.

C'est tout l'intérêt de l'appel à projets *« Initiatives Climat Jeunesse »* qu'Etterbeek lance en novembre. Grâce à celui-ci, des jeunes de 12 à 24 ans pourront imaginer et concrétiser leurs propres projets en faveur du climat, avec un soutien pouvant atteindre 6.000 € par projet.

Au-delà de l'enjeu environnemental, c'est une véritable expérience de participation citoyenne. Il faut avoir une idée, construire un projet, le défendre pour espérer enfin le voir prendre vie. Autant d'occasions de gagner en confiance, en autonomie et en expérience.

Cette volonté de faire confiance à notre jeunesse se retrouve aussi dans le futur Pavillon des jeunes, dont le chantier a démarré en septembre et qui a été financé notamment grâce au succès du bon communal, cet investissement participatif qu'Etterbeek a mis en place pour la première fois dans tout le pays.

J'espère surtout que ces projets donneront envie à des jeunes etterbeekois de se lancer comme je l'ai fait en m'engageant dans ma commune. Une bonne idée peut parfois commencer avec peu de choses : un endroit pour se réunir, un coup de pouce financier et quelques personnes prêtes à vous écouter.

Les Engagés POUR UNE SOCIÉTÉ REGÉNÉRÉE

Un coup de pouce aux jeunes pour des comportements plus durables



Olivia de Callataÿ
Conseillère communale

La lutte contre le changement climatique est un axe prioritaire de l'action communale.

Le Plan Climat coordonne nombre de réalisations et projets qui sont régulièrement présentés dans La Vie etterbeekoise : rénovation énergétique des écoles, projet-pilote d'accompagnement de propriétaires à la rénovation énergétique, plantation de nombreux arbres au cours des dernières années, déploiement de plusieurs stations de voitures partagées Cambio, etc.

Tous les habitants aussi sont appelés à adopter des modes de vie, de déplacement et de consommation plus économes et plus durables. Et comme ce sont les prochaines générations qui vivront le plus intensément les conséquences du dérèglement climatique, la commune a décidé de subsidier un appel à projets auprès des jeunes, acteurs des changements de comportement à opérer.

Les projets « Initiatives Climat Jeunesse » peuvent porter sur la réduction des consommations énergétiques, l'économie et le recyclage des ressources naturelles, l'alimentation locale, les offres commerciales et culturelles locales et durables, la protection de la biodiversité et des ressources en eau, l'adaptation des quartiers au changement climatique.

La mobilisation en faveur du climat s'adresse ici aux jeunes etterbeekois. Une belle opportunité à saisir.

PS VOORUIT

Des volets plutôt que des climatiseurs



Lucien Rigaux
Chef de groupe

L'été 2026 a été le plus chaud jamais enregistré en Belgique. Les trois vagues de chaleur ont causé près de 3.000 décès de plus que la normale, dont 195 à Bruxelles entre le 18 juin et le 12 juillet. Les coûts sont importants, tant en vie humaine que pour notre système de santé et le tissu économique. Et, malheureusement, selon l'IRM, la situation devrait s'aggraver dans les années et décennies à venir.

Le réflexe est parfois d'acheter un climatiseur, et on ne peut le reprocher à personne. Certains lieux, comme les hôpitaux et les maisons de repos, doivent même en être équipés. Toutefois, les climatiseurs alimentent un cercle vicieux : il augmente la consommation électrique et des études montrent qu'ils réchauffent l'air des rues jusqu'à 2 °C. Plus on climatise, plus la ville chauffe, et plus il faut climatiser.

Il existe pourtant une solution simple et sobre : les volets extérieurs. Placés devant la fenêtre, ils arrêtent le soleil avant qu'il n'entre. Selon l'University College London, ils pourraient diminuer de 30 à 60 % la mortalité liée à la chaleur.

La commune agit déjà dans l'espace public, notamment par le plan « fortes chaleurs ». Mais c'est chez soi que la canicule nous atteint le plus. C'est pourquoi, j'interpellerai le Collège lors du prochain Conseil afin de réfléchir, en concertation avec les autres niveaux de pouvoir, à des solutions : faciliter et accélérer les procédures urbanistiques pour les volets, investir dans le parc immobilier public et subsidier les particuliers pour les inciter à installer des volets plutôt qu'un climatiseur. Certes, cela a un coût. Mais à long terme, la climatisation à tout va nous coûtera bien plus cher.

ecolo GROEN

Hôpitaux publics : oui au regroupement, mais une solidarité à mieux partager



Stéphanie Ngalula
Conseillère communale

Le paysage hospitalier traverse de profondes mutations : contraintes budgétaires accrues, exigences de spécialisation, réformes fédérales poussant à coopérer… Les défis qui touchent le secteur de la santé sont nombreux et afin de le soutenir, le groupe Ecolo-Groen a approuvé le projet de création d'un ensemble hospitalier bruxellois public et universitaire qui accueillera les Hôpitaux Iris Sud.

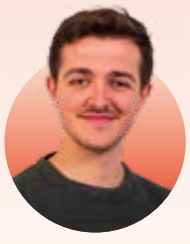
Nous sommes rassurés : le projet confirme un bassin de soins à l'Est (le site de l'hôpital Etterbeek-Ixelles sera maintenu) et une nouvelle polyclinique devrait voir le jour sur le territoire communal.

Toutefois, la contribution de notre commune nous inquiète. À terme, les quatre communes bruxelloises impliquées dans le projet assumeront chacune 5 % du mécanisme de solidarité financière. Or les communes d'Anderlecht, Saint-Gilles et Ixelles n'ont ni la même taille ni les mêmes moyens que la nôtre, Etterbeek étant la plus petite avec un budget communal de 140 millions d'euros, nettement inférieur à celui d'Anderlecht par exemple (400 millions d'euros). Pourquoi dès lors ne pas avoir revu la clé de répartition ? Comment justifier que nous assumions le même risque que les 3 autres communes ? Une solidarité juste doit tenir compte de ces différences.

Cependant, au-delà de cette nouvelle mise à mal des finances communales, réjouissons-nous tout de même que les Etterbeekois·e·s aient accès à des soins de proximité… et de qualité !

PTB·PVDA

Les jeunes ont raison de se lever



Sacha Moens
Chef de groupe

Depuis début octobre, des élèves, des profs et des étudiants font résonner leur colère partout en Belgique. À Etterbeek aussi, notamment dans des écoles comme l'Athénée Jean Absil où nous avons été les écouter et continuons à les soutenir.

Que dénoncent-ils ? Un minerval qui grimpe de 835 à 1.194€, des profs à qui on impose plus d'heures sans un euro de plus, moins de moyens pour les fournitures et les repas gratuits, des classes surchargées. En clair : le gouvernement MR-Engagés fait payer son austérité aux jeunes et à leurs familles, coupe encore dans l'enseignement qui souffre d'un sous-financement chronique. Et hors de l'école, que leur laisse-t-on ? Pas d'emploi, pas de droit à l'erreur, pas de pension. On préfère investir dans la guerre.

Leur réponse est simple : une école réellement gratuite, des enseignants en nombre et respectés, des études accessibles à tous, quels que soient les revenus des parents.

Ils méritent d'être écoutés, pas brutalement réprimés. Leur combat est aussi celui des enseignants et des travailleurs qui étaient en grève le 12 octobre. Leur combat est aussi le nôtre et ils montrent qu'un autre choix est possible.

CULTURE

Samedi 21 novembre

Mozart « Große Messe » – Concert par les solistes de la Chapelle Musicale Reine Elisabeth, les Chœurs de l'Union européenne et l'Ensemble orchestral de Bruxelles

NOVUM (2 rue Père Eudore Devroy) – 20h – 20 > 45 €

info@choeursunioneuropeenne.eu
choeursunioneuropeenne.eu

Dimanche 29 novembre

Concert par le Chœur Lucante – À l'occasion et au profit des 120 ans de l'église Saint-Antoine

Eglise Saint-Antoine de Padoue (place Saint-Antoine) – 16h

25 € (sur place) / 20 € (prévente) / 15 € (étudiant) / Gratuit (moins de 12 ans)

secr.unite@upetterbeek.be



EMPLOI ET ENTREPRENARIAT

Du 16 novembre au 10 décembre

Good Job Etterbeek – Les Rencontres de l'Emploi

Nombreuses activités liées à l'insertion socio-professionnelle et à la (re)mobilisation vers l'emploi

02 627 24 04 – emploi@etterbeek.brussels
etterbeekemploi.be

FAMILLE & JEUNESSE

Vendredis 20 novembre et 4 décembre

Soireeke – Rendez-vous convivial pour familles avec enfants de 6 à 12 ans (bar, jeux, restauration, etc.)

20/11 : « Creatief op muziek »

04/12 : « Cyberhelden »

GC De Maalbeek (118 rue Général Leman) – 15h30 à 19h30

02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – demaalbeek.be

Samedis 21 novembre et 5 décembre

Play-Café – Activité parents/enfants (de 0 à 4 ans) autour d'un thème avec atelier, espace de jeu, etc.

21/11 : « Beeldend gepeuter met natuurmaterialen »

05/12 : « Prikkelparcours »

GC De Maalbeek (118 rue Général Leman) – 10h à 12h

02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – demaalbeek.be

FOIRES, MARCHÉS ET BROCANTES

Vendredi 4 décembre

Marché de Noël d'Artemia – Restauration sucrée et salée, vente de créations, projections, etc.

Centre de jour Artemia (129 avenue des Champs) 16h à 19h

02 648 55 80 – info@orion-asbl.be

LANGUES

Chaque lundi, mercredi et vendredi (hors période de congé scolaire francophone)

Cours de français langue étrangère (niveau A1)

Activité organisée à l'initiative de la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente

Complexe scolaire La Farandole (193 chaussée Saint-Pierre) – 8h45 à 11h45

0485 54 56 38 – info@ligue-enseignement.be
ligue-enseignement.be

Mardis 17 et 24 novembre + 1er, 8 et15 décembre

Café NL – Tables de conversation (pour adultes disposant déjà de notions élémentaires > niveau 1.2)

GC De Maalbeek (118 rue Général Leman) – 17h à 18h30

02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – demaalbeek.be



Mardis 17 et 24 novembre + 1er, 8 et15 décembre

Conversatietafels voor beginners – Tables de conversation (pour débutants > niveau 1.1)

GC De Maalbeek (118 rue Général Leman) – 9h à 10h30

02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – demaalbeek.be

Mardis 24 novembre et 8 décembre

Praatsalon – Lecture d'un texte en petit groupe suivi d'un débat en présence d'un superviseur

Bibliothèque néerlandophone (191 avenue d'Auderghem) – 14h à 15h – Inscription souhaitée

02 648 01 76 – bibliotheek@etterbeek.brussels
etterbeek.bibliotheek.be

LOGEMENT

Samedi 5 décembre

Forum de la rénovation énergétique

Informations, conseils, rencontres et échanges avec des particuliers et des professionnels du secteur

Orangerie du parc Hap (510-512 chaussée de Wavre) 10h à 13h30

02 627 27 59 – renovett@etterbeek.brussels



PROPRETÉ PUBLIQUE

Samedis 21 novembre et 12 décembre

Recypark mobile – Dispositif itinérant de collecte d'encombrants ménagers

21/11 : avenue du 2ème Régiment de Lanciers

12/12 : chaussée de Wavre (entre la place Jourdan et la rue de l'Etang)

0800 25 755 – proprete@etterbeek.brussels

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Du 30 novembre au 3 décembre

Stand d'information et de sensibilisation sur le SIDA et les IST

Distribution gratuite de rubans rouges, préservatifs, brochures, etc.

Hall d'accueil de l'hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – 8h à 16h

02 627 27 81 – sante@etterbeek.brussels

Lundi 7 décembre

Opération de collecte de sang par la Croix-Rouge

Hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – 15h à 20h

0800 92 245 – info@croix-rouge.be – donneurdesang.be

SCIENCES

Jeudi 3 décembre

Science & Cocktails – Présentation scientifique, performance artistique/musicale et cocktails

« Einstein Telescope : to boldly go where no one has gone before » (Alexandre Sevrin) + Condore (BE)

Atelier 210 (210 chaussée Saint-Pierre) – 20h30 (ouverture des portes à 19h30)

12 € (entrée + cocktail ou autre boisson au bar inclus)

bxl@scienceandcocktails.org – scienceandcocktails.org

SENIORS

Mardi 17 novembre

Conseil consultatif des aînés – Recueil d'avis et concertation sur la politique locale liée à cette matière

Hôtel communal – Salle de l'Europe (31/1 avenue des Casernes) – 14h à 16h – Inscription obligatoire

02 627 27 37 – contact.plus@etterbeek.brussels

SOCIAL

Jeudi 19 novembre

Conseil consultatif de la personne handicapée

Recueil d'avis et concertation sur la politique locale liée à cette matière

Hôtel communal – Salle de l'Europe (31/1 avenue des Casernes) – 14h à 16h

Inscription obligatoire

02 627 27 37 – contact.plus@etterbeek.brussels

Jusqu'au 29 novembre

Handi'Cap Ensemble – Nombreuses activités de sensibilisation au handicap et à l'inclusion

Programme détaillé disponible à l'accueil de l'hôtel communal et sur etterbeek.brussels

02 627 27 37 – contact.plus@etterbeek.brussels

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Jusqu'au 29 novembre

Mois de la Solidarité – Nombreuses activités autour du thème « Egalité et dignité pour toutes et tous »

Programme détaillé disponible à l'accueil de l'hôtel communal et sur le site de la commune

02 627 24 18 – solidariteinternationale@etterbeek.brussels

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Du 18 novembre au 10 décembre

Action Give-box spéciale Saint-Nicolas

Dépôt et/ou retrait de jouets (propres et en bon état) via le réseau des armoires à don d'Etterbeek

+ d'infos sur les lieux d'implantation et les horaires d'accès de ces dispositifs sur etterbeek.brussels

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

Samedi 21 novembre

Distribution de plantes, d'arbustes et d'arbres fruitiers dans le cadre de la Semaine de l'Arbre

Orangerie du parc Hap (508 chaussée de Wavre) 10h à 13h

Inscription indispensable (formulaire + variétés souhaitées) sur etterbeek.brussels

02 627 27 13 – travauxpublics@etterbeek.brussels

Dimanche 6 décembre

Repair Café – Aide à la remise en état d'objets défectueux et/ou hors d'usage

GC De Maalbeek (118 rue Général Leman) – 14h à 17h

02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – demaalbeek.be

VIE POLITIQUE

Lundis 23 novembre et 14 décembre

Conseil communal

Hôtel communal – Salle Christian Debaty (31/1 avenue des Casernes) – 20h

02 627 21 11 – secretariat@etterbeek.brussels